

**Direction de la Recherche et des Transferts de Technologie**

*Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux (TRESOR)*

Service Transferts de technologie

« Smart Lab Paris Région »

**APPEL A PROJETS 2020**

**Laboratoire éphémère d'innovations : Résilience et Relance**

**Pourquoi ?** Pour répondre aux enjeux pluriels de résilience et de relance du territoire francilien en sortie de crise sanitaire, grâce à la production de savoirs et à la valorisation des connaissances et des résultats obtenus.

**Pour quoi faire ?** Pour créer un laboratoire éphémère, le « Smart Lab » constitué d'une équipe de **jeunes scientifiques**, issus de spécialités et d'horizons différents, aux profils complémentaires, engagés dans un programme collectif et innovant, à visée de transferts et de créations d'innovations.

Pour financer à hauteur d' **1 M€ maximum leurs travaux de recherche et développement ainsi que l'animation du « Smart Lab »**, sur une durée de **24 mois maximum**, autour de la thématique commune de la résilience et de la relance au sortir de la crise sanitaire.

**Pour qui et avec qui ?** Pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes d'accompagnement situés en Ile-de-France. Les consortiums déposés par une structure porteuse pourront associer des entreprises, des établissements hospitaliers et associations au gré de leurs propres besoins.

**Comment candidater ?** par courriel à [transferttechno@iledefrance.fr](mailto:transferttechno@iledefrance.fr)

**CALENDRIER**

Lancement de l'appel à projets	30 juin 2020
Date limite de dépôt des dossiers	8 septembre 2020 à 14h00
Sélection	septembre 2020
Vote des élus	novembre 2020

**CONTACTS**

Pour tout renseignement relatif à cet appel à projets, merci d'envoyer un courriel à :

[transferttechno@iledefrance.fr](mailto:transferttechno@iledefrance.fr)

L'Ile-de-France a été particulièrement touchée par la pandémie de covid-19, qui a de lourds impacts sanitaires, économiques, sociaux. La Région Ile-de-France se mobilise auprès des acteurs franciliens et agit dans tous ses domaines d'intervention pour faire face à cette crise et favoriser la résilience et la relance sur son territoire.

Pour répondre aux enjeux pluriels de la sortie de crise, la Région Ile-de-France souhaite ainsi financer **un programme innovant de recherche pluridisciplinaire de 24 mois**, sous forme d'un laboratoire éphémère d'innovations, le « Smart Lab ».

Celui-ci sera composé de jeunes chercheurs, de spécialité et de profil différents, engagés dans des travaux de recherche sur la thématique de la résilience et de la relance post crise sanitaire, avec un objectif de valorisation des connaissances et d'une application rapide attendue des résultats, méthodes ou techniques.

La Région consacra jusqu'à **1 M€ à ce laboratoire éphémère**.

L'ambition du Smart Lab est de proposer des formes innovantes d'accompagnement de la recherche mêlant suivi individuel et temps collectif, afin de favoriser l'émulation, les synergies et l'innovation.

Pour y réussir, le Smart Lab mettra en œuvre un programme de recherche sur mesure et mobilisera des moyens favorisant la cohésion et l'esprit de groupe avec notamment **un accompagnement scientifique individuel des chercheurs, un programme d'animation de l'équipe de recherche et partenaires impliqués**.

**L'équipe constituée de chercheurs issus de spécialités et d'horizons différents, qui travailleront à plein temps sur ce programme de recherche**, s'inscrira ainsi dans une dynamique collective avec des temps d'échanges et de travail y compris avec des partenaires socio-économiques susceptibles de contribuer au programme de recherche ou d'expérimenter les solutions ou spécifier des besoins.

Les travaux du Smart Lab doivent permettre **d'apporter des résultats dont la mise en œuvre sera transposable à l'échelle régionale**. La valorisation économique et sociale des résultats scientifiques obtenue par tout moyen (lieu d'accueil, outils numériques, experts, terrains d'expérimentation, accès facilité à des écosystèmes innovants, sensibilisation/formation à l'entrepreneuriat...) est donc un des objectifs de ce laboratoire.

Les chercheurs du Smart Lab pourront dans le cadre de leurs travaux :

- ✓ s'appuyer sur les données fournies par la Région et par l'Institut Paris Région,
- ✓ partager espaces et outils de travail avec les porteurs de projets du futur Smart Incubateur Régional, localisé au sein du siège du Conseil Régional,
- ✓ voire intégrer le smart incubateur, à l'issue du programme, s'ils ont un projet de solution numérique innovante.

## 1. OBJECTIFS

L'appel à projets « Smart Lab » a pour ambition de :

- Prendre en compte les nouvelles problématiques posées au sortir de la crise sanitaire actuelle, dans toutes leurs dimensions (sociales, économiques, politiques, éthiques, sanitaires, psychologiques), notamment sur les thématiques indiquées en 2.2 ;
- Stimuler l'interdisciplinarité et le développement des échanges entre chercheurs ;
- Favoriser le rapprochement entre recherche académique et monde socio-économique, au travers d'un dispositif expérimental innovant en mode startup et avec la possibilité de nouer des partenariats avec des entreprises, des associations ou des établissements hospitaliers ;
- Favoriser la valorisation des connaissances et des résultats, notamment en vue de proposer des solutions numériques innovantes.

## 2. ELIGIBILITE

### 2.1. L'équipe de recherche

L'équipe est composée de chercheurs contractuels.

La composition de l'équipe pluridisciplinaire devra répondre à plusieurs enjeux :

- des projets de recherche de qualité et répondant aux thématiques prioritaires,
- des profils complémentaires, de nature à assurer la dynamique du Smart Lab,
- un objectif de valorisation des connaissances, des résultats, méthodes ou techniques.

Les chercheurs constituant l'équipe devront prioritairement être identifiés au moment du dépôt de la candidature.

### 2.2. Domaines et thématiques de recherche prioritaires

Au regard des enjeux, l'appel à projets cible plus particulièrement les thématiques prioritaires, mais non exclusives, suivantes :

- les nouveaux modes de travail, d'organisation et évolutions du travail... en lien notamment avec l'accélération du télétravail et la digitalisation des process ;
- les impacts éthiques, sociologiques, de santé publique et psychologiques de la crise ;
- les transports et les mobilités et notamment l'évolution des usages.

### 2.3. Bénéficiaires

L'appel à projets « Smart Lab » s'adresse à **tout** établissement d'enseignement supérieur et de recherche ou tout organisme d'accompagnement localisé en Île-de-France.

Le porteur de projet ou le chef de file en cas de consortium assurera :

- La conception, la mise en place et l'animation du Smart Lab sur la durée du programme de recherche.
- la gestion de la totalité de la subvention régionale

### 2.4. Dépenses éligibles

Le programme comprend un budget total de 1 000 000 € :

- pour le financement des salaires scientifiques et leurs dépenses liées à leurs travaux de recherche (20% maximum de coûts environnés, dont petits matériels, abonnement à des bases d'analyses et de traitement des données).
- pour le programme d'accompagnement, de coordination et de suivi (10% maximum du budget)

La prise en compte des dépenses éligibles s'effectue à **compter de la date d'ouverture de l'appel à projets**.

Le programme sera d'une durée maximale de 24 mois.

L'aide prend la forme d'une subvention d'un taux maximum d'intervention régionale de **100% du montant HT ou TTC**.

Un co-financement pourra être apporté par les partenaires socio-économiques.

## 3. CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

Conformément aux orientations stratégiques du SRESRI, la sélection des projets se fait sur la base des critères suivants :

### Qualité et pertinence du programme mis en place

- Qualité de l'accompagnement scientifique individuel des chercheurs ;
- Qualité du programme d'animation de l'équipe de recherche ;
- Qualité des ressources humaines et matérielles permettant d'assurer cet encadrement individuel et collectif, la coordination avec les laboratoires impliqués, la Région Ile-de-France et l'Institut Paris Région ;
- Qualité des moyens visant l'objectif de transfert et d'innovations (outils numériques, experts, terrains d'expérimentation, accès facilité à des écosystèmes innovants, sensibilisation/formation à l'entrepreneuriat...).

### Qualité scientifique et pertinence des projets de recherche

- Qualité des projets de recherche et des chercheurs impliqués ;
- Pertinence des projets au regard des thématiques proposées ;
- Qualité de l'équipe constituée (complémentarité, interdisciplinarité, parité...)

### Qualité de la construction du projet et de sa faisabilité

- Qualité du montage proposé ;
- Ouverture à des partenaires socio-économiques franciliens en vue de favoriser la recherche partenariale et plus largement la constitution de liens avec le tissu économique du territoire ;

- Délais de mise en place et d'exécution du projet ;
- Equilibre du budget, du plan de financement, des co-financements et adéquation avec le calendrier de réalisation ;

#### Impact global du projet

- Contribution comme outil de connaissance et d'aide à la décision publique régionale pour favoriser la résilience et la relance sur le territoire francilien ;
- Stratégie de valorisation des travaux et des compétences, y compris par l'ouverture des résultats de la recherche au grand public, la production de solutions innovantes notamment via des projets entrepreneuriaux.

## **4. PROCEDURE**

**Tout dossier incomplet sera considéré comme inéligible.**

1) Les projets sont déposés sur la boîte [transferttechno@iledefrance.fr](mailto:transferttechno@iledefrance.fr)

2) Les dossiers sont évalués puis sélectionnés par un **comité de sélection pluridisciplinaire**, composé de représentants de la Région et du Conseil Scientifique Régional (CSR). Les projets sélectionnés sont proposés à l'exécutif régional et soumis au vote des élus lors d'une Commission permanente du Conseil régional d'Île-de-France.

3) Après délibération de la Commission permanente validant le soutien régional, une convention établissant les conditions d'attribution de la subvention régionale sera signée entre le bénéficiaire et la Région.

## **5. DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Le dossier de candidature pour l'appel à projets « Smart Lab »** est à télécharger en ligne et à déposer à l'adresse suivante : [transferttechno@iledefrance.fr](mailto:transferttechno@iledefrance.fr)

Les éléments suivants devront être joints au dossier :

- Un formulaire de candidature en format word : il doit permettre de comprendre en quoi le projet répond aux critères de sélection de l'appel à projets.
- En annexe :
  - Une fiche signalétique de candidature en format excel
  - CV des chercheurs contractuels constituant l'équipe projet (si déjà sélectionnés) ;
  - Projets scientifiques détaillés des chercheurs (si déjà sélectionnés)
  - Tableau budgétaire en format excel
  - Lettre(s) d'intérêt des partenaires collaborant au programme (format libre)
  - Si cofinanceurs : Lettre(s) d'engagement des co-financeurs du projet (format libre)
- Une lettre d'engagement concernant l'accueil de **3** stagiaires dans le cadre de la mesure « 100 000 stages pour les jeunes franciliens » ;

La Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité dûment signée par le ou la responsable **des structures privées**. Les modèles des documents à joindre au dossier sont à télécharger sur le site de la Région Île-de-France (<https://www.iledefrance.fr/aides-services>).